



Renseignement separation de corps

Par **nat974**, le **22/08/2012** à **13:10**

Bonjour,

Mon conjoint est séparé de corps.

Si on a un enfant quels sont ses droits en cas de décès du conjoint ?

Quels sont aussi les droits de mon conjoint vis à vis de notre enfant (reconnaissance en paternité, éducation, parent légal...etc...) ?

Et quels sont les droits financiers (impôts par exemple et succession) ?

Par avance merci.

Cordialement.